



possibilité de mettre une maison en indivision

Par jo1256, le 10/03/2012 à 12:37

Bonjour,

Un notaire a été nommé pour procéder à la liquidation des biens après divorce suite à un désaccord entre les deux partis. Il se trouve que parmi les biens à partager se trouve une maison qui ne peut être vendue dans l'immédiat du fait de travaux à réaliser concernant les canalisations d'eau.

Est-il possible de demander que les comptes soient faits en laissant en indivision la maison puisque ce problème de travaux devrait durer pour des raisons de droit de passage à acquérir avec un voisin réticent?

Une demande par lettre recommandée faite en ce sens est restée sans réponse. J'aimerais savoir si **en termes de droit** on peut nous forcer à attendre la vente de la maison pour faire les comptes. Ceci devrait demander des années et cela me pèse. J'aimerais savoir ce que je dois à mon ex-épouse.